

Profil de compétences de la SCSLM

Technologiste de laboratoire médical généraliste

Compétences requises pour le technologiste
de laboratoire médical généraliste au niveau d'entrée

Révisé en janvier 2015

Date d'entrée en vigueur : examen de la SCSLM de juin 2019

CEXM-359-H1f - Mars 2021



Coordonnées

Société canadienne de science de laboratoire médical

Adresse postale :

33 Wellington Street North
Hamilton (ON) L8R 1M7

Téléphone

(905) 528-8642 ou
(800) 263-8277

Télécopieur

(905) 528-4968

Courriel

exam@csmls.org

Site Web

www.scslm.org

© Tous droits réservés, SCSLM 2015

Toute reproduction de ce document, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite, à moins d'une autorisation écrite de la Société canadienne de science de laboratoire médical.



Table des matières

Code de conduite professionnelle	1
Plan détaillé d'examen.....	2
Postulats sur la science de laboratoire médical	3
Catégories de compétences de TLM généraliste	4
Catégorie 1 : Pratiques de travail sécuritaires.....	5
Catégorie 2 : Collecte de données et prélèvement/ manipulation d'échantillons	6
Catégorie 3 : Processus analytiques.....	7
Catégorie 4 : Interprétation et communication des résultats	11
Catégorie 5 : Gestion de la qualité	12
Catégorie 6 : Esprit critique.....	13
Catégorie 7 : Communication et interaction.....	14
Catégorie 8 : Exercice professionnel	15

** Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*



Code de conduite professionnelle

- La vocation des professionnels de laboratoire médical consiste à satisfaire les besoins du public au niveau des soins de santé. Le bien-être du patient et le respect de la dignité de la personne doivent primer en tout temps.
- Les professionnels de laboratoire médical travaillent avec les autres professionnels de la santé à fournir des soins efficaces au patient.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent promouvoir l'image et le statut de leur profession en maintenant des normes de pratique élevées dans leur vie professionnelle et par le biais de l'appui concret à leurs organismes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent protéger la confidentialité de toute l'information concernant le patient.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent assumer la responsabilité de leurs actes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent exercer leur profession selon leur compétence professionnelle.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent s'engager à maintenir et à améliorer leurs compétences et leurs connaissances et à se tenir à jour face aux progrès scientifiques. Ils maintiendront une honnêteté intellectuelle pour tout ce qui touche la certification professionnelle et l'éducation permanente.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent partager leurs connaissances avec leurs collègues et promouvoir l'apprentissage.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent connaître les lois et règlements régissant la technologie de laboratoire médical et ils doivent les appliquer dans la pratique de leur profession.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent pratiquer des méthodes de travail sûres en tout temps afin d'assurer la sécurité des patients et des collègues de travail et la protection de l'environnement.

novembre 2011 © CSMLS



Plan détaillé d'examen

L'examen de technologie de laboratoire médical générale de la SCSLM est basé sur ce plan.

Catégories		Note %
1.	Pratiques de travail sécuritaires	5-7 %
2.	Collecte de données et obtention/ manipulation des échantillons	5-7 %
3.	Processus analytiques	30-35 %
4.	Interprétation et communication des résultats	20-25 %
5.	Gestion de la qualité	20-25 %
6.	Esprit critique	5-10 %
7.	Communication et interaction	3-5 %
8.	Exercice professionnel	5-7 %



Postulats sur la science de laboratoire médical

Le technologiste de laboratoire médical

Après avoir complété un programme de formation agréé/l'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM, et après avoir réussi l'examen de certification de la SCSLM :

- le technologiste de laboratoire médical a développé une vaste base de connaissances et des compétences pratiques qui leur permettent d'analyser des échantillons, d'évaluer et de rapporter les résultats de laboratoire conformément aux politiques de l'institution et aux normes professionnelles;
- il fait preuve d'esprit critique et applique des stratégies de résolution de problèmes afin d'assurer la pratique de méthodes optimales;
- il favorise dans sa pratique les principes de gestion de la qualité, y compris le développement professionnel et l'utilisation d'initiative personnelle pour améliorer les pratiques de laboratoire
- il pratique sa profession en assurant la sécurité des patients, celle de ses collègues, la sienne et celle de l'environnement;
- il contribue à assurer les soins de la santé du public et participe à son éducation, il favorise le bien-être du patient, reconnaît sa diversité, respecte sa dignité et protège sa confidentialité,
- il fait partie intégrante de l'équipe de soins de la santé en partageant toutes les connaissances essentielles à la prévention, au diagnostic, au traitement et au suivi des maladies, il favorise l'apprentissage et collabore avec les autres professionnels à fournir des soins efficaces au patient;
- il est responsable de ses actes professionnels et exerce sa profession en respectant les normes de pratique ainsi que les lois et les règlements qui la régissent;
- le technologiste de laboratoire médical est soumis au code de conduite professionnelle de la SCSLM;
- il exploite son habileté en communication interpersonnelle pour maintenir un rapport professionnel avec ses collègues, des patients/clients et d'autres professionnels de la santé;
- il utilise toutes les ressources disponibles pour fournir un service rapide, précis et économique.

Le patient/client

Le patient/client comprend toute personne qui interagit avec le technologiste de laboratoire médical; par ex., le patient, le représentant du patient, des professionnels de la santé, d'autres professionnels de laboratoire.

L'environnement

Le technologiste de laboratoire médical est en mesure de travailler dans plusieurs types d'environnements, notamment les hôpitaux, les laboratoires privés et gouvernementaux, l'industrie et les établissements d'enseignement.

Le technologiste de laboratoire médical exerce dans un environnement sécuritaire, dynamique, et en évolution.



Catégories de compétences de TLM généraliste

Categories	Description
1. Pratiques de travail sécuritaires	Le technologiste de laboratoire médical exerce sa pratique professionnelle conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.
2. Collecte de données et obtention/ manipulation des échantillons	Le technologiste de laboratoire médical vérifie tous les renseignements pertinents et s'assure que les bons échantillons sont prélevés et manipulés conformément aux protocoles établis.
3. Processus analytiques	Le technologiste de laboratoire médical comprend les principes, effectue des techniques analytiques et évalue les résultats de divers échantillons. À NOTER : Le terme « courant » se rapporte aux antigènes des groupes sanguins, aux micro-organismes, etc., et signifie quelque chose qui se produit fréquemment dans la population et est généralement rencontré dans la pratique clinique. Les compétences devraient être interprétées au sens plus large, sans être limitées au concept des cinq disciplines de laboratoire.
4. Interprétation et communication des résultats	En se basant sur ses connaissances et ses habiletés scientifiques, le technologiste de laboratoire médical interprète, documente et communique les résultats de laboratoire conformément aux protocoles établis.
5. Gestion de la qualité	Le technologiste de laboratoire médical pratique et favorise les principes de gestion de la qualité.
6. Esprit critique	Le technologiste de laboratoire médical démontre ses compétences au niveau de l'esprit critique pour examiner, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive.
7. Communication et interaction	Le technologiste de laboratoire médical sait communiquer de façon efficace, travailler en équipe et collaborer au niveau interprofessionnel dans ses interactions avec des clients et d'autres professionnels de la santé.
8. Exercice professionnel	Le technologiste de laboratoire médical satisfait aux exigences juridiques et d'éthique de la pratique et protège le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, la responsabilisation et le développement professionnel.



Catégorie 1 : Pratiques de travail sécuritaires

Le technologiste de laboratoire médical exerce sa profession conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.

Numéro	Compétence
1.01	Il applique les principes des pratiques courantes
1.02	Il utilise l'équipement de protection individuelle approprié (par ex., gants, sarraus, masques, écrans faciaux, tabliers)
1.03	Il applique les pratiques d'hygiène appropriées au laboratoire et adopte les pratiques en matière de lutte contre les infections
1.04	Il restreint au minimum les dangers possibles associés aux échantillons biologiques, au matériel de laboratoire et à l'équipement
1.05	Il utilise les dispositifs de sécurité du laboratoire de façon adéquate, par ex., les enceintes de biosécurité, les hottes, les hottes à flux laminaire, les appareils de pipetage de sécurité, les contenants et les supports de sécurité, les douches d'urgence et les douches oculaires
1.06	Il étiquette, date, manipule, entrepose et élimine les produits chimiques, les colorants, les réactifs et autres solutions conformément à la législation actuelle, par ex., SIMDUT
1.07	Il manipule et élimine les objets pointus
1.08	Il entrepose, manipule, transporte et élimine des produits biologiques et autres matières dangereuses conformément à la législation
1.09	Il utilise des méthodes de désinfection et de stérilisation
1.10	Il minimise les risques possibles inhérents aux méthodes de désinfection et de stérilisation
1.11	Il applique les mesures appropriées dans les cas d'accidents ou d'incidents au laboratoire
1.12	Il met en pratique les méthodes de confinement et de nettoyage des déversements de matières biologiques et d'autres matières dangereuses
1.13	Il répond de façon appropriée à tout cas d'urgence
1.14	Il communique et fait rapport de tous les incidents liés à la sécurité et aux blessures personnelles
1.15	Il applique les principes ergonomiques indiqués afin de minimiser le risque de blessures



Catégorie 2 : Collecte de données et prélèvement/ manipulation d'échantillons

Le technologiste de laboratoire médical vérifie tous les renseignements pertinents et s'assure que les bons échantillons sont prélevés et manipulés conformément aux protocoles établis.

Numéro	Compétence
2.01	Il vérifie que l'information pertinente soit inscrite sur la demande d'analyse
2.02	Il fournit au client l'information concernant le prélèvement, le transport et l'entreposage de l'échantillon
2.03	Il confirme l'identité du patient et effectue les prélèvements sanguins veineux et capillaires afin d'obtenir des échantillons appropriés pour les analyses de laboratoire
2.04	Il effectue le prélèvement d'échantillons et assure la continuité de possession des échantillons susceptibles d'avoir des implications juridiques
2.05	Il respecte le protocole établi en ce qui a trait à l'étiquetage et à la traçabilité des échantillons
2.06	Il achemine les échantillons en tenant compte de la priorité et de la stabilité de ces échantillons
2.07	Il s'assure de la pertinence des échantillons à des fins d'analyse
2.08	Il vérifie que les données inscrites sur l'échantillon correspondent à la demande d'analyse
2.09	Il inscrit les échantillons dans le système d'information du laboratoire
2.10	Il observe les directives sur la conservation, l'entreposage, le transport et l'élimination des échantillons
2.11	Il prépare les échantillons en vue de l'analyse
2.12	Il identifie, documente et amorce un processus d'action corrective lors d'erreurs pré analytiques



Catégorie 3 : Processus analytiques

Le technologiste de laboratoire médical comprend les principes, effectue des techniques analytiques et évalue les résultats de divers échantillons.

Numéro	Compétence
3.01	Il applique les principes de microscopie : <ul style="list-style-type: none"> • fond clair • fluorescence • lumière polarisée • inverse
3.02	Il applique les principes physiques et chimiques de coloration
3.02.01	Il évalue la qualité de coloration et amorce une action corrective
3.03	Il applique les principes des systèmes de photométrie utilisés dans l'instrumentation courante : <ul style="list-style-type: none"> • spectrophotométrie d'absorption • réflectométrie • turbidimétrie
3.03.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.04	Il applique les principes des systèmes électrochimiques utilisés dans l'instrumentation courante : <ul style="list-style-type: none"> • électrodes sélectives • électrodes de conductance
3.04.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.05	Il applique les principes d'électrophorèse et de chromatographie
3.05.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.06	Il applique les principes d'osmométrie
3.06.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective

3.07	Il applique les principes des essais immunologiques
3.07.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.08	Il démontre ses connaissances des principes de spectrométrie en masse
3.08.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.09	Il applique les principes d'analyse de particules utilisés dans l'instrumentation courante d'hématologie
3.09.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.09.02	Il effectue des procédures de dénombrement manuel
3.10	Il démontre ses connaissances des principes de cytométrie en flux
3.10.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective
3.11	Il applique les principes d'hémostase aux fins d'analyse de coagulation
3.11.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.12	Il effectue les analyses biochimiques qualitatives et quantitatives
3.12.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.13	Il prépare le sang, les liquides biologiques et autres échantillons cliniques en vue de l'examen microscopique
3.14	Il identifie et évalue la morphologie des éléments cellulaires et non cellulaires dans les préparations microscopiques
3.14.01	Il fait la distinction entre les résultats cliniquement significatifs et non significatifs
3.14.02	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.15	Il applique les principes d'immunologie à la détection des antigènes et des anticorps

3.16	Il effectue des analyses pour identifier les antigènes et les anticorps érythrocytaires courants
3.16.01	Il interprète les résultats afin de déterminer le phénotype/génotype
3.16.02	Il fait la distinction entre les anticorps cliniquement significatifs et non significatifs
3.16.03	Il effectue les épreuves de compatibilité
3.16.04	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.17	Il prépare et distribue les produits sanguins
3.17.01	Il évalue la compatibilité du donneur/produit
3.17.02	Il assure l'entreposage approprié des produits sanguins
3.17.03	Il évalue la qualité des produits sanguins
3.17.04	Il évalue la conformité du produit sanguin pour la situation clinique du patient
3.18	Il décrit et examine les réactions indésirables de la transfusion selon le protocole établi et il prend des mesures de suivi
3.19	Il effectue les analyses pour détecter et identifier des microorganismes courants d'importance clinique
3.19.01	Il sélectionne les milieux de culture et l'environnement appropriés pour l'isolement
3.19.02	Il décrit les microorganismes courants d'importance clinique selon les divers sites corporels
3.19.03	Il confirme l'identification à l'aide de techniques de coloration et de méthodes d'analyse biochimiques, sérologiques et automatisées
3.19.04	Il applique les principes de l'instrumentation à la détection des microorganismes
3.20	Il effectue les épreuves de susceptibilité antimicrobienne
3.20.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'erreur et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi
3.21	Il applique les principes de diagnostic moléculaire pour identifier les séquences nucléotidiques
3.21.01	Il évalue les résultats, identifie les causes d'interférence/d'erreur et amorce une action corrective et/ou procède à un essai de suivi

3.22	Il effectue des techniques de préparation des tissus : <ul style="list-style-type: none">• Montage• Traitement• Enrobage• Découpage (paraffinique et congelé)
3.22.01	Il évalue la qualité des préparations et amorce une action corrective et/ou de suivi
3.23	Il effectue les techniques de mise en évidence des composants cellulaires et non cellulaires dans les tissus et liquides organiques
3.23.01	Il évalue la qualité de la technique et amorce une action corrective et/ou de suivi
3.24	Il opère et assure l'entretien des instruments/équipements de laboratoire courants
3.24.01	Il prépare les réactifs, les calibreurs, les normes et les matières de contrôle de la qualité
3.25	Il décrit le rôle du laboratoire dans l'analyse de biologie délocalisée
3.25.01	Il exécute les techniques d'analyse de biologie délocalisée, identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective



Catégorie 4 : Interprétation et communication des résultats

En se basant sur ses connaissances et ses habiletés scientifiques, le technologiste de laboratoire médical interprète, documente et communique les résultats de laboratoire.

Numéro	Compétence
4.01	Il établit le rapport entre les analyses, le diagnostic, l'information clinique et le traitement en évaluant les résultats selon : <ul style="list-style-type: none">• l'intégrité de l'échantillon• les valeurs de référence• les valeurs critiques• les limites de la méthode (par ex., intervalles dynamiques, interférences, spécificité, sensibilité)• la vérification des cellules delta du patient• les conditions cliniques• d'autres résultats de laboratoire
4.02	Il communique les résultats qui répondent aux critères de contrôle de la qualité
4.03	Il identifie des résultats imprévus ou invraisemblables et il prend des mesures appropriées avant d'en faire rapport
4.04	Il reconnaît les valeurs critiques et réagit en conséquence
4.05	Il documente les résultats avec précision
4.06	Il s'assure que toute analyse demandée est prise en compte



Catégorie 5 : Gestion de la qualité

Le technologiste de laboratoire médical pratique et favorise les principes de la gestion de la qualité.

Numéro	Compétence
5.01	Il démontre ses connaissances relatives aux éléments fondamentaux en matière de systèmes de qualité
5.02	Il se conforme aux protocoles établis, tel qu'ils sont définis dans les manuels de politiques, de processus et de procédures
5.03	Il évalue les données de contrôle de la qualité et de calibrage
5.04	Il utilise les statistiques pour contrôler et suivre l'acceptabilité des résultats de contrôle de la qualité
5.05	Il identifie, documente et fait rapport des insuffisances pouvant influencer la qualité des essais
5.06	Il exécute et documente l'entretien préventif conformément aux protocoles établis
5.07	Il reconnaît le fonctionnement défectueux des instruments/équipements et il prend et documente des mesures correctrices
5.08	Il participe aux activités d'amélioration continue de la qualité
5.09	Il fait preuve de ses connaissances en matière de gestion des risques
5.10	Il participe aux activités d'assurance de la qualité internes et externes (par ex., épreuves de compétence, vérifications, agrément)
5.11	Il démontre ses connaissances d'entretien des inventaires
5.12	Il fait preuve de ses compétences en gestion de l'information, par ex., les ordinateurs, les systèmes d'information de laboratoire et les technologies connexes



Catégorie 6 : Esprit critique

Le technologiste de laboratoire médical utilise les compétences reliées à l'esprit critique pour examiner, évaluer et résoudre les problèmes de façon constructive

Numéro	Compétence
6.01	Il sait reconnaître un environnement dynamique; il s'adapte et réagit au changement
6.02	Il se rend compte que le changement initié dans un domaine peut influencer d'autres domaines des services de santé
6.03	Il s'implique dans la pratique réflexive; il prend le temps pour réfléchir sur la pratique, il analyse délibérément la prise de décisions et en tire des conclusions pour améliorer l'exercice futur
6.04	Il organise son travail pour s'adapter aux priorités
6.05	Il maximise l'utilisation efficace de ressources (par ex., temps, équipement, personnel)
6.06	Il fait preuve de stratégies efficaces de résolution de problèmes et de dépannage et il prend les mesures de suivi appropriées
6.07	Il contribue aux stratégies de mise en application qui intègrent les calendriers des activités, la gestion des ressources et la communication relativement aux projets ou aux recherches/études
6.08	Il démontre ses talents de prise de décision fondée sur des données probantes, tels que la révision de documents, l'analyse de données et les méthodologies/études de recherche



Catégorie 7 : Communication et interaction

Le technologiste de laboratoire médical sait communiquer de façon efficace, travailler en équipe et collaborer au niveau interprofessionnel dans ses interactions avec des clients et d'autres professionnels de la santé.

Numéro	Compétence
7.01	<p>Il favorise la communication efficace avec des collègues, patients/clients et d'autres professionnels de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none">• écoute active• communication verbale• communication non verbale• communication écrite• résolution de conflit• identification des barrières à la communication efficace• utilisation de la technologie appropriée pour faciliter la communication
7.02	Il fait preuve de compétences en matière de travail d'équipe productif
7.03	<p>Il démontre des aptitudes interdisciplinaires/interprofessionnelles relativement au travail en équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">• communication• collaboration• clarification des rôles• réflexion
7.04	Il démontre des habiletés adaptatives lors des interactions avec les patients/clients



Catégorie 8 : Exercice professionnel

Le technologiste de laboratoire médical satisfait aux prescriptions juridiques et déontologiques de la profession et protège le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, la responsabilisation et le développement professionnel.

Numéro	Compétence
8.01	Il conserve la confidentialité des renseignements relatifs aux soins de santé
8.02	Il se conforme à la législation régissant la technologie de laboratoire médical
8.03	Il reconnaît ses limites des compétences et cherche l'action appropriée pour trouver la solution
8.04	Il obtient le consentement éclairé avant la procédure et respecte le droit du patient de refuser un traitement
8.05	Il reconnaît des situations possiblement dangereuses et comprend le droit de refuser un travail dangereux
8.06	Il est responsable de ses actes professionnels
8.07	Il se rend compte des besoins d'apprentissage et participe à des activités d'éducation permanente et de formation
8.08	Il met en valeur l'image et le statut de la profession de science de laboratoire médical comme membre de l'équipe des soins de santé
8.09	Il reconnaît de quelle façon les questions d'éthique dans l'environnement des soins de santé affectent le technologiste de laboratoire médical et les clients
8.10	Il fait preuve de ses connaissances du système de santé, des organisations professionnelles de laboratoire ainsi que de leurs responsabilités
8.11	Il connaît les déterminants de la santé et leurs conséquences pour le système de laboratoire
8.12	Il respecte la diversité, la dignité, les valeurs et les opinions des patients/clients et des collègues
8.13	Il fait preuve des aptitudes interpersonnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Il reconnaît les signes de stress chez une personne et au sein du groupe • Il reconnaît les signes de stress chez les patients • Il montre de l'empathie en aidant les patients et ses collègues



Société canadienne de science de laboratoire médical

33 Wellington Street North Hamilton (ON) L8R 1M7

Téléphone: (905) 528-8642 ou (800) 263-8277 • Télécopieur: (905) 528-4968

Courriel: certification@csmls.org • Site Web: www.csmls.org

© Tous droits réservés, SCSLM 2015